



LE PRIX D'EXCELLENCE À L'EXPORTATION CANADIENNE

Chaque année depuis 1983, un certain nombre d'entreprises canadiennes sélectionnées ont remporté le Prix d'excellence à l'exportation canadienne pour leurs réalisations exceptionnelles sur les marchés d'exportation. Le prix reconnaît l'importance capitale des exportations pour la prospérité du Canada, ainsi que la contribution de ces entreprises à la réputation du Canada à titre de fournisseur concurrentiel de produits manufacturés de haute qualité et de services compétents et fiables.

Sur plus de 1 100 candidats ayant convoité cet honneur au cours des six années d'existence du programme, seules 80 entreprises, choisies par un jury d'éminentes gens d'affaires, ont remporté le prix, grâce à une performance à l'exportation qui s'est avérée remarquable. Le Prix d'excellence à l'exportation canadienne honore les sociétés canadiennes qui ont non seulement augmenté leur volume d'exportations, mais aussi exporté avec succès de nouveaux produits ou accédé à de nouveaux marchés.

Le lundi 2 octobre, l'honorable John C. Crosbie, ministre du Commerce extérieur du Canada, présentera à Ottawa les lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne, lançant alors officiellement le Mois des exportations canadiennes. Cette manifestation est parrainée chaque année par Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, et se déroule conjointement avec la réunion annuelle de l'Association des exportateurs canadiens.

La taille des lauréats varie, qu'il s'agisse de grandes sociétés établies comme CAE Electronics Ltd., située à l'extérieur de Montréal, ou de Abegweit Seafoods Inc., petite entreprise de Charlottetown. Ils représentent toute la gamme des industries canadiennes, de l'industrie agricole et alimentaire à l'équipement de transport, et des produits chimiques aux articles électroniques.

Les lauréats du Prix d'excellence à l'exportation canadienne ont signalé que le prix reçu avait constitué un important outil de marketing, permettant de faire connaître l'entreprise au pays, d'attirer de nouveaux clients étrangers et de relever le moral des employés. Les lauréats peuvent en effet utiliser l'emblème du prix dans leur publicité et autre matériel promotionnel pendant les trois années qui suivent l'attribution du prix.

Un sondage portant sur la période de quatre ans qui s'est écoulée entre 1983 et 1988 montre que les Prix d'excellence à l'exportation canadienne ont été attribués à

.../2

EXPORTS
BUILD
CANADA
EXPORTER
ÇA RAPPORTE